

UTILISATION EN SECURITE DES ENGIN DE CHANTIER

Programme applicable au 01/01/2022

OBJECTIF :

- ⇒ Acquérir, maintenir ou compléter le niveau de connaissances théoriques et pratiques nécessaire à l'utilisation en sécurité d'engins de chantier
- ⇒ Répondre à l'arrêté du 2 décembre 1998

PERSONNEL CONCERNE :

- ⇒ Toute personne en formation initiale
- ⇒ Utilisateur expérimenté et régulier en recyclage

PRE-REQUIS :

- ⇒ Sans objet en formation initiale
- ⇒ Maîtrise de la conduite en recyclage



DUREE :

- ⇒ 7 heures minimum

LIEU :

- ⇒ Votre entreprise

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- ⇒ Minimum : 1
- ⇒ Maximum 3 en formation initiale
- ⇒ Maximum 6 en recyclage

PERIODICITE DE RECYCLAGE :

- ⇒ Tous les 5 ans (préconisation)

COUT :

- ⇒ A partir de 600 € HT / jour pour un groupe : nous consulter

CALENDRIER :

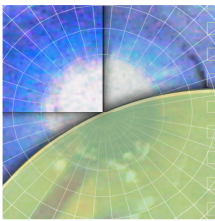
- ⇒ Nous consulter

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ⇒ Apports théoriques (support vidéo + livret stagiaire) et exercices pratiques avec le(s) engin(s) de chantier

VALIDATION :

- ⇒ Attestation de formation



CONTENU :

FORMATION THEORIQUE : 3,5 heures

I. CONNAISSANCES GENERALES

- Rôle et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur,
- Les acteurs internes et externes de la prévention,
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme-traffic.

II. TECHNOLOGIE

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...),
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...),
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes et des dispositifs de sécurité,
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
- Équipements interchangeables, utilisations possibles,
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés.

III. LES PRINCIPAUX TYPES D'ENGINS DE CHANTIER - LES CATEGORIES DE CACES®

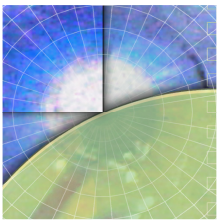
- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins,
- Les catégories de CACES® selon la recommandation R482.

IV. REGLES DE CIRCULATION APPLICABLES AUX ENGINS DE CHANTIER

- Identification et signification :
 - Des panneaux de signalisation routière de danger (série A),
 - Des panneaux d'interdiction et d'obligation (série B),
 - Des panneaux spécifiques aux chantiers (signalisation temporaire),
 - Des principaux signaux relatifs aux intersections et aux régimes de priorité (panneaux et feux),
 - Des marquages horizontaux sur les voies de circulation (lignes et symboles au sol).
- Circulation sur chantier :
 - Consignes applicables aux chantiers (plan de circulation, vitesses...),
 - Règles applicables au dépassement d'autres véhicules,
 - Distances de sécurité,
 - Circulation en charge.

V. RISQUES LIES A L'UTILISATION DES ENGINS DE CHANTIER

- Risques liés au fonctionnement de l'engin :
 - Risques mécaniques liés aux éléments mobiles,
 - Risques liés aux différents circuits,
 - Risques électriques aux batteries,
 - Risques liés aux pneumatiques, lors du gonflage notamment,
 - Risques liés à l'utilisation de produits chimiques,
 - Risque d'incendie / explosion,
 - Risques liés au bruit, aux vibrations,
 - Intoxication par les gaz d'échappement.
- Risques liés à la conduite, à la circulation :
 - Renversement latéral / retournement de l'engin (dévers),
 - Mouvement accidentel de l'engin,
 - Heurts de personnes ou d'engins (manœuvre, marche arrière...),
 - Risques liés au manque de visibilité,
 - Perte de contrôle de l'engin, en descente notamment,
 - Écrasement / coincement d'une partie du corps du conducteur,
 - Chute de l'engin, effondrement du terrain,
 - Projection de matériaux,
 - Risques liés à l'environnement : réseaux aériens et souterrains... ,
 - Risques spécifiques lors des opérations de levage, chargement / déchargement sur porte-engins, transport.



Acuité

Formation - Conseil

Référentiel National Qualité

Audit par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La Certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

CACES®
BUREAU VERITAS
Certification



CONTENU (SUITE) :

VI. EXPLOITATION

- Opérations interdites (transport et élévation de personnes...),
- Ceinture de sécurité et dispositifs de retenue,
- Réglage du siège,
- Distances de freinage,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou défaillance,
- Les EPI,
- Plan de circulation et consignes de chargement / déchargement,
- Risques liés aux substances psychoactives et pertes d'attentions

VII. VERIFICATIONS D'USAGE

- Prise de poste,
- Fin de poste.

VIII. EVALUATION THEORIQUE

FORMATION PRATIQUE : 3,5 heures

I. PRISE DE POSTE ET VERIFICATION

- Documentation, vérification visuelle, vérification fonctionnelle...

II. CONDUITE ET MANŒUVRES

- Monter et descendre de l'engin,
- Circulation à vide, en charge, adéquation,
- Stationner et arrêter l'engin,
- Suivant la catégorie de l'engin :
 - Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...) :
 - Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock :
 - Vider la benne en sécurité :
 - Réaliser une tranchée :
 - Effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste :
 - Effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste :
 - Réaliser un forage :
 - Approcher un talus :
 - Savoir apprécier la faisabilité de l'opération,
 - Lever, à l'aide d'élingues, une charge simple ou complexe,
 - Manutentionner, au moyen des fourches, une charge longue

III. FIN DE POSTE – ENTRETIEN QUOTIDIEN – MAINTENANCE

IV. EVALUATION PRATIQUE

